

Le Jour, 1952
21 mai 1952

A PROPOS D'ECONOMIE ET DE REMOUS

Les questions économiques ne peuvent plus être considérées à l'état pur. Elles fons partie de la politique générale d'une nation. **Elles en sont un élément capital**, mais elles n'en sont qu'un élément.

Le salut de l'Europe, par exemple, commande qu'entre les Européens il y ait moins de barrières, mais on voit des intérêts d'un ordre supérieur prévaloir pour un temps. **C'est qu'on ne peut faire violence à la vocation historique d'un peuple, à sa nature même.** Seule la marche des années fait ce que la volonté de l'homme ne peut brutalement imposer. Et l'effort exemplaire des Belges, des Néerlandais et des Luxembourgeois pour unifier leurs économies et leur vie matérielle se heurte, malgré une bonne volonté admirable, à des difficultés qui relèvent de la nature des choses et qui sont des aspects du destin.

Sur le plan libanais des problèmes du même ordre se posent. Il faut les considérer comme des problèmes nationaux d'abord. Car, pour obtenir de la Syrie désormais ce que certains voudraient obtenir tout de suite, il faudrait à peu près que nous devinssions des Syriens ; cependant qu'aux Syriens nous proposons (ce qu'ils commencent de faire) de sortir d'un rêve d'autarcie que nous tenons pour mortel.

Parlant au Cénacle, il y a quinze jours, de l'économie libanaise et de ses « remous », M. Edmond Tehini, secrétaire général de l'Association des industriels libanais, **cherchait une doctrine et cherchait « un homme ».** Depuis Diogène on cherche un homme. Il n'est pas fréquent qu'on le trouve : mais l'art suprême dans le gouvernement des sociétés humaines et justement de trouver « l'homme », de le tirer de la foule et de lui donner la place où peuvent s'épanouir ses facultés et ses dons.

M. Tehini avec érudition et verve (qualités devenues rares) observe un désordre et **cherche des issues.** C'est le devoir de chacun de se pencher sur le présent et sur l'avenir de son pays. Un effort aussi loyal méritait qu'on lui fit écho **M. Tehini agite des idées.** Si même parfois elles se heurtent, elles ont leur prix. Ce n'est pas peu de tenter de réveiller les morts. M. Tehini constate en passant que **« Benelux lui-même est assez malade ».** **Cela est instructif sur le plan des relations libano-syriennes et doit faire réfléchir industriels et commerçants.**

Nous ne nous arrêterons ici que sur deux ou trois points qui nous paraissent fondamentaux.

De la rupture avec la Syrie, M. Tehini dit ceci :

« Qui est l'auteur de cette rupture ? Le Liban n'en est pas le promoteur, certes... A cette rupture nous avons été entraînés, poussés, et par un geste malheureux nous avons fait sauter les ponts'. La première affirmation est exacte ; la seconde ne l'est pas. Le Liban n'a pas fait sauter les ponts ; c'est la Syrie qui a brûlé ses vaisseaux. Elle a passé le Rubicon, autre image, usée mais classique, qui ne déplaira pas au Secrétaire général des industriels libanais ;

Or d'après les témoignages les plus frais, la Syrie est satisfaite de ce qu'elle a fait. Entre elle et le Liban seule l'expérience prolongée peut modifier le cours des choses. Et comme pour négocier il faut être deux, la Syrie ne négociera utilement, pensons-nous, que quand la clientèle du Liban cessera de lui paraître négligeable. Dans cette remarque il y a les premiers fondements d'une politique libanaise, assez différente de celle où nous ont entraînés les passions.

Dès l'instant que nous constatons que notre balance des comptes n'est pas défavorable, nous pouvons édifier une politique économique indépendante. Or, notre balance des comptes n'est pas défavorable et nous restons maîtres de notre destin.

La deuxième observation c'est qu'entre une économie « dirigée » et une économie « surveillée » il y a loin ; cela, M. Tehini le reconnaît avec bonne grâce. De nos jours, il n'y a rien qui n'appelle la surveillance et la vigilance. La surveillance s'impose parce que la vie économique d'un pays peut être aidée puissamment par des moyens constructifs ou préventifs dont dispose l'Etat : l'orientation du crédit par exemple. Aider de toutes les façons le commerce, l'industrie et l'agriculture, ce n'est pas les mettre en tutelle. « Coordonner, animer et contrôler l'action de tous les rouages de la grande machine groupés sous la même autorité », comme s'exprime M. Tehini, cela se défend très bien. Les libertés légitimes, en matière économique comme en tout, ne sont jamais incompatibles avec un rappel à l'ordre.

Observons en troisième lieu que l'industrie d'un pays peut être soutenue puissamment, dans la mesure où elle est viable, sans qu'il faille pour cela, comme nous l'écrivions l'autre jour, sacrifier une doctrine économique de salut public. Et de cela aussi M. Tehini convient manifestement. Qu'importe aux industriels le procédé, pourvu que ce qui mérite de vivre, vive et prospère ?

De ces simples remarques la doctrine que cherche avec un beau civisme M ; Tehini peut se déduire, Pour ce qui est de l'homme providentiel, il le connaît sans doute mieux que nous.